

## CTA DU 16 JANVIER 2018 EVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION

Les propositions d'évolution de la carte des formations professionnelles et technologiques pour la rentrée 2018 s'inscrivent dans la continuité de la politique académique de diversification de l'offre de formation en favorisant les formations à fort taux d'insertion professionnelle et innovantes.

La préparation de la rentrée 2018 s'inscrit dans un contexte de diminution des effectifs en voie professionnelle déjà constatée à la rentrée scolaire 2017 : -433 élèves au total (soit un écart de -908 élèves par rapport aux attendus) et devant se poursuivre à la rentrée 2018 : -639 élèves prévus.

En conséquence l'offre globale de formation professionnelle dans le second cycle doit tenir compte de cette diminution d'effectifs qui devrait se poursuivre sur 2019.

Une étude d'ajustement des capacités d'accueil par filières et secteurs géographiques est en cours, l'évolution de l'offre proposée ne devant pas se traduire par une augmentation des capacités d'accueil dans le second cycle d'enseignement professionnel en raison d'un nombre important de places vacantes constatées à cette rentrée :

Niveau de formation	Places vacantes à la rentrée 2017
1CAP2	278
2CAP2	532
2NDE PRO	689
1ERE PRO	916
TLEPRO	1184
<b>Total général</b>	<b>3599</b>

Les demandes d'évolution de l'offre de formation ont été instruites dans le cadre de la région académique et des compétences partagées entre l'Etat et la Région en matière d'offre de formation professionnelle.

Des premiers arbitrages ont été rendus après étude de la faisabilité technique (travaux) et la capacité d'accueil des établissements.

L'augmentation des effectifs en voie générale et technologique amène dans certains secteurs déjà très tendus à privilégier les places encore disponibles pour le pré bac général et technologique.

L'évolution de la carte des formations professionnelles sera adoptée en commission permanente régionale début 2018.

Pour la rentrée scolaire 2018, les évolutions proposées se caractérisent par :

- un renforcement de l'offre dans l'enseignement supérieur afin de répondre à la demande de poursuite d'étude des élèves.
- une diversification dans l'offre de CAP et de bac professionnel, notamment par l'ouverture de nouvelles formations au lycée du Val de Bièvre à Gentilly.